

INFORMATION PRÉVENTIVE DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS LORS D'UNE CRUE



Moisson

Les crues de la Seine soumettent une partie importante de la population riveraine à des inondations de fréquence et d'intensité variables.

L'inondation centennale de 1910, celle de 1955 ou encore celle de 1982 ont provoqué des dégâts aux conséquences économiques considérables.

Les événements récents de 2016 montrent que le risque de crue est toujours d'actualité : 2016 où la hauteur de la seine est montée à 5m39 et 2018 la dernière en date à 5m74.

A titre indicatif, lors de ces dernières crues, ces hauteurs ont recouvertes la promenade des Roches, la promenade Claude Monet ainsi que la route desservant Moisson à Lavacourt.

Maître d'ouvrage
Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile
Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité de public

PREFECTURE DES YVELINES

1, rue Jean Moulin
78000 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.38.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**

**Cartographie des risques naturels
prévisibles et technologiques majeurs**

Département des **YVELINES**
Commune de **MOISSON**

LÉGENDE

Risques naturels :

- PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
- Périmètre de risque d'inondation
- PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme
- Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux
- Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

- PPRI approuvé ou périmètre prescrit
- Périmètre de risque technologique

Limites :

- Départementale
- Communale
- Commune concernée

Sources des données: PPRI et R.111-3 inondation: IGD178

Sources des données: PPRn et R.111-3 mouvement de terrain: DDT78 et IBC, PPR: DDT78 et DRIEE-ASF

Fond de plan numérique: Copie de Scan25 et IBC Cartho: IGN

Avertissement :

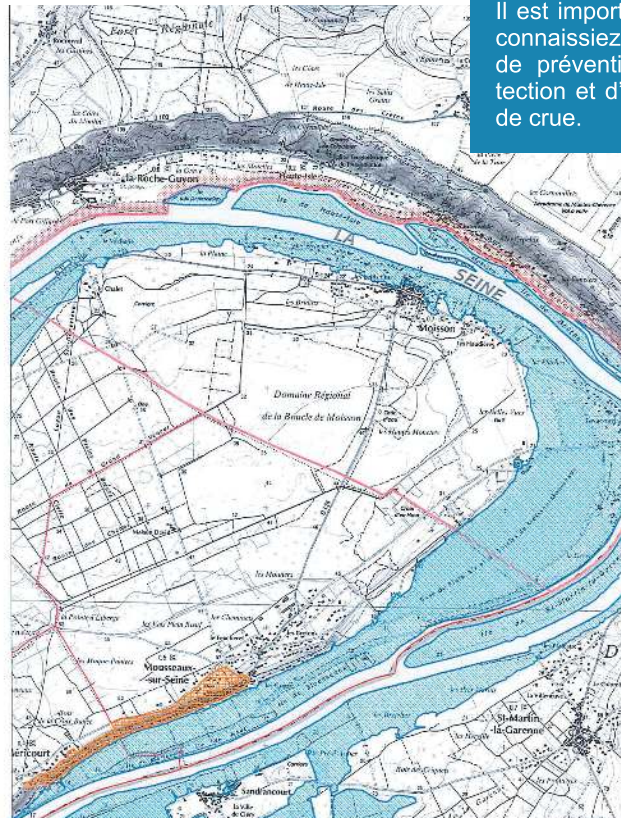
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est établi et tenu à jour en fonction du état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'aménagement / Inondations - ouvrages hydrauliques
38, rue de Moisson - 78200
VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.38.49.30.00

édition de : 12/01/2015

échelle : 1/25.000[®]



Il est important que vous connaissiez les moyens de préventions, de protection et d'alerte en cas de crue.

Moisson

LES CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

AVANT	PENDANT	APRÈS
<p>PRÉVOIR LES ÉQUIPEMENTS MINIMUMS : Radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments urgents, couvertures, vêtements, matériel de confinement.</p> <p>S'INFORMER EN MAIRIE Des risques encourus des consignes de sauvegarde, du signal d'alerte, des plans d'intervention (PPI)</p> <p>ORGANISER Le groupe dont on est responsable, discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (point de ralliement)</p> <p>SITUATIONS Y participer ou les suivre, en tirer les conséquences et enseignements</p>	<p>Evacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.</p> <p>S'informer, écouter la radio : les premières consignes seront données par Radio France et les stations locales RFO</p> <p>Informez le groupe dont on est responsable.</p> <p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école.</p> <p>Ne pas téléphoner sauf en cas de danger vital.</p>	<p>S'informer : écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités.</p> <p>Informez les autorités de tout danger observé.</p> <p>Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapés.</p> <p>De mettre à la disposition des secours.</p> <p>Evaluer les dégâts, les points dangereux et s'en éloigner</p>

DISPOSITIFS DE SUIVI DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE DES RISQUES

« VIGICRUES » L'OUTIL DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CRISE.

La préparation de la gestion de crise s'appuie sur l'outil vigicrues. Cet outil accessible au public (<https://www.vigicrues.gouv.fr/>) est aussi destiné à avertir particuliers, professionnels et acteurs de la gestion de crise du risque de la survenance d'un risque de crue sur les tronçons de cours d'eau surveillés par l'état dans les 24 heures. Concernant les hauteurs de Moisson, il faut se reporter à Vernon. Le site de la préfecture : www.yvelines.gouv.fr

PANNEAU POCKET où vous serez informés des mesures à tenir par la mairie. Le site de la mairie ainsi que sa page FACEBOOK.

NUMÉROS UTILES :

Mairie : 01.34.79.30.41

accueil@moisson.fr

Gendarmerie : 115

Pompiers : 118

VNF (Voies navigables de France) : 03.21.63.24.24